

Instructions pour Kit Mixte Sèche-serviette

L'ensemble Kit KBSS10, que vous venez d'acquérir est construit dans le respect de la norme sécurité électrique EN 60335 et des règles CEM : EN55014-1, EN55014-2, EN61000-3-2, EN61000-3-3

Informations générales à lire impérativement avant de procéder au montage :

Cet ensemble boîtier / cartouche :

Est de la classe II (boîtier et cartouche chauffante assemblés).

Ne doit en aucune façon, être relié à un circuit de terre.

Doit être raccordé sur un circuit d'alimentation 230V, (la puissance maxi est : 2000W).

Est livré avec un câble A05VVF à 3 conducteurs de section 1mm². (Phase : marron, Neutre : bleu, Noir : fil pilote.)

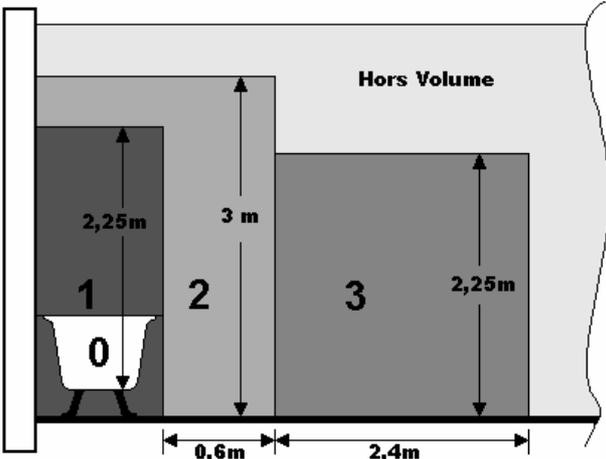
Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après vente ou des personnes de qualification similaire afin d'éviter un danger.

Dispose d'un fil pilote de couleur noire qui doit être isolé s'il n'est pas utilisé.

Lors du montage du boîtier sur la cartouche chauffante, insérer le joint torique livré (repère 3 sur la vue éclatée et les instructions ci-après) entre la cartouche chauffante et le boîtier.

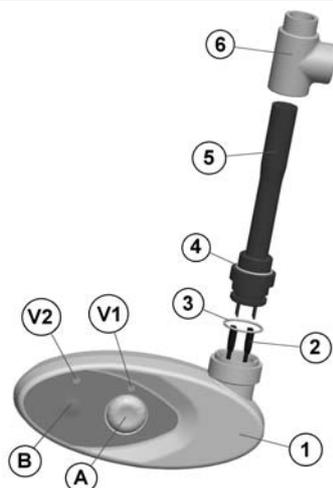
Nota :

Le circuit d'alimentation de cet appareil doit comporter un dispositif de coupure omnipolaire conformément à la norme NF C 15 100. La distance minimale d'ouverture des contacts doit être de 3 mm.

	L'appareil posé dans la salle de bains doit être protégé par un disjoncteur différentiel de 30mA maxi.
	L'emplacement d'un appareil Classe 2 dans la salle de bains est autorisé dans les volumes 2 et 3 (voir schéma ci contre)
	Les commandes du boîtier ne doivent pas être accessibles par un usager utilisant la douche ou la baignoire.
	L'appareil ne doit pas être situé sous une prise de courant.

La puissance à installer dans le radiateur doit être toujours inférieure à la puissance thermique du radiateur établie suivant la Norme EN 442.

Schéma de montage



- 1 : Boîtier de régulation
- 2 : Fils de raccordement à la cartouche chauffante
- 3 : Joint torique à monter entre le boîtier et la cartouche chauffante
- 4 : Joint torique de la cartouche chauffante
- 5 : cartouche chauffante
- 6 : Té
- A : Bouton commande de la consigne de chauffe
- B : Bouton de mise en route et accès aux différents modes
- V1 : Voyant de chauffe (rouge : chauffe – éteint : pas de chauffe)
- V2 : Voyant de mode (Marche /Arrêt, abaissement nocturne de température, Hors Gel)

MONTAGE

1- Préparation de la cartouche chauffante.

Contrôlez que le joint (4) est présent sur la cartouche chauffante. Assemblez la cartouche chauffante (5) avec le Té (6), puis procédez au montage de ce sous ensemble sur le radiateur. Réalisez l'étanchéité avec les moyens conventionnels. L'ensemble est à monter sur le collecteur situé à la droite du sèche serviette. Vous devez utiliser les ensembles de raccordement neufs fournis avec l'appareil. Il convient de ne pas réutiliser les ensembles de raccordement usagés.

2- Raccordement du boîtier sur la cartouche chauffante.

Engagez sur la base de la cartouche chauffante (5) le joint torique (3) fourni. Approchez le boîtier (1) pour connecter les cosses repères (2) du boîtier avec les cosses de la cartouche chauffante (5). Engagez bien à fond les 2 cosses femelles sur les 2 cosses mâles. Glissez le boîtier (1) sur la base de la cartouche chauffante (5). Orientez le boîtier (1) puis serrez avec une clé pour vis 6 pans creux la vis de pression de la bague située sur le coté du boîtier (1).

3- Raccordement électrique.

Avant de procéder au raccordement électrique du boîtier, assurez-vous que le circuit d'alimentation est hors tension.

Si le fil pilote de couleur Noir n'est pas raccordé, il doit être impérativement isolé.

Procédez au raccordement des fils marron (phase) et bleu (neutre) au circuit d'alimentation 230V~/50Hz.

MISE EN SERVICE

1- Marche / Arrêt

Après avoir effectué le raccordement au secteur, le voyant (V2) s'allume en vert. Si ce n'est pas le cas, appuyez 3 secondes environ sur le bouton (B) de sorte qu'il s'allume vert.

Pour effectuer l'arrêt de l'appareil, appuyez 3 secondes environ sur le bouton (B) de sorte que le voyant (V2) s'éteigne.

2- Réglage du thermostat

L'appareil doit être allumé sinon se reporter au §1.

Le réglage de la consigne se fait en tournant le bouton (A) dans le sens des aiguilles d'une montre du – vers le +. Le voyant (V1) situé au dessous du bouton (A) s'allume si la température ambiante est inférieure à la consigne choisie : l'appareil chauffe.

Le voyant (V1) s'éteint si la température ambiante est supérieure à la consigne : l'appareil s'arrête de chauffer.

3- Réglage de la minuterie

L'appareil doit être allumé sinon se reporter au §1.

La minuterie est activée par simple pression sur le bouton (B), les voyants (V1 et V2) s'illuminent en Rouge. Au bout de 2 heures (+ ou – 10mn), la minuterie s'arrête automatiquement et le thermostat reprend la régulation de l'appareil. Le voyant (V2) passe au Vert, le voyant (V1) reste au rouge s'il y a demande de chaleur, sinon il s'éteint. Pendant l'activation de la minuterie, à tout moment, par une brève pression sur le bouton (B) on peut arrêter la minuterie avant les 2 heures.

4- Utilisation du fil pilote

Le fil pilote (fil noir) peut-être raccordé à une centrale de programmation du commerce disposant des ordres standardisés (Recommandation professionnelle des systèmes à fil pilote – DOMENERGIE, EDF, GIFAM)

Si le fil pilote n'est pas utilisé, il convient de l'isoler.

Les ordres envoyés par la centrale de programmation ne seront pris en compte par l'appareil que s'il se trouve en marche (V1 allumé).

RACCORDEMENT AU CIRCUIT HYDRAULIQUE

Très important :

Les 2 énergies (circuit électrique et circuit centralisé de chauffage) ne doivent pas fonctionner simultanément. L'expansion de l'eau doit toujours être assuré. Aucune vanne de fermeture ne doit exister sur le trajet vers le vase d'expansion. La pression maximale de l'eau à l'entrée est de 0,3 MPA.

Le corps de chauffe du radiateur sèche serviettes doit être rempli d'eau. L'absence d'eau, ou le fonctionnement simultanée des 2 énergies peut entraîner la destruction de certains organes et la perte de la garantie.